1

Les cimetières de la Grande Guerre sur le Chemin des Dames

Service éducatif de la Caverne du Dragon



Le cimetière militaire français de Cerny-en-Laonnois

Résumé—Cette fiche présente les cimetières militaires du Chemin des Dames. La description de plusieurs tombes particulières complète la description des différents types de stèles funéraires et de l'organisation de ces cimetières.

Introduction

↑ÉMOINS visibles de la Grande Guerre, les tombes blanches, grises ou couleur pierre des cimetières militaires témoignent de quatre années de combat et de souffrances sur le Chemin des Dames. Ces cimetières, construits après la fin des hostilités, regroupent, selon des conceptions propres à chaque belligérant, plusieurs dizaines de milliers de corps. Après quelques considérations générales sur les inhumations dans les guerres, notamment pendant la Grande Guerre, cette fiche présente les principaux cimetières et nécropoles du Chemin des Dames et de ses environs. Des tombes françaises regroupant plusieurs corps sont présentées. Un glossaire des principales abréviations visibles sur les tombes permettra de répondre aux interrogations des élèves termine ce document.

I. GÉNÉRALITÉS

Dans l'Antiquité grecque et romaine, des trophées sont édifiés lors des victoires avec les dépouilles des ennemis vaincus. Il existe chez les Celtes des pratiques analogues comme le montre le trophée de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Le Moyen Age semble plus avare de ces manifestations. La croix construite après la bataille d'Azincourt (1415) constitue la première manifestation du souvenir de guerriers en France. Jusqu'au XVIII^e siècle, les corps des soldats tués sont simplement abandonnés sur le champ de bataille. La Révolution et l'Empire se caractérisent par l'augmentation de la taille des armées. Ces armées de citoyens réclament davantage d'attention et de respect que les armées de mercenaires qui les ont précédées. Les soldats sont inhumés dans des fosses communes. Les officiers peuvent avoir un tombe et/ou un monument. Les morts de la guerre de 1870-1871 sont inhumés dans des tombes collectives ou dans des ossuaires, c'est-àdire une crypte surmontée d'un monument. Les soldats français et prussiens sont parfois mélangés. On trouve également des monuments commémoratifs.

Au début de la Grande Guerre, les soldats morts sont inhumés dans des fosses communes. Rapidement, les tombes individuelles se généralisent dans toutes les armées. Les premiers cimetières sont improvisés à proximité de la ligne de front. Avec la fin des hostilités débute le rassemblement des corps dans des cimetières définitifs.

Les Britanniques inhument leurs soldats morts près du lieu de leur mort, multipliant ainsi les cimetières et carrés dans des cimetières civils ou militaires. Les autres nations rassemblent leurs morts dans des nécropoles plus ou moins vastes. La différence entre nécropole et cimetière réside simplement dans la taille et le nombre de sépultures.

La France compte 2 330 cimetières de la Grande Guerre et 1 116 de la Seconde guerre mondiale. Ces cimetières résultent de réflexions de spécialistes, d'architectes, de paysagistes, d'ingénieurs et de sculpteurs. La circulaire du ministre des Pensions du 24 février 1927 précise les conditions de réalisation des plans des cimetières militaires français. La loi du 29 décembre 1915 accorde aux Français et aux Alliés décédés le droit à une sépulture perpétuelle sur le sol français. L'article 225 du Traité de Versailles stipule que chaque pays aura pour mission d'entretenir les sépultures se trouvant sur son territoire. La loi du 26 juin 1922 étend cette disposition aux Allemands « ex-ennemis ».

II. LES CIMETIÈRES FRANÇAIS

Les cimetières militaires français ne présentent guère de points originaux. Un drapeau tricolore flotte au centre. Les tombes sont simplement décorées de fleurs, le plus souvent des rosiers, en particulier des rosiers polyanthas rouges qui fleurissent jusqu'au 11 novembre. L'alignement est strictement géométrique. Les aménagements somptuaires et toutes les marques distinctives entre sépultures sont interdits. Entourés par un muret,les ossuaires sont soit au fond (ex. Cerny-en-Laonnois), soit au cœur du cimetière (ex. Soupir). Le nom des militaires dont on sait que le corps repose dans l'ossuaire, sans qu'il soit possible de l'individualiser, est gravé sur une stèle.

Les cimetières peuvent être bordés de rangées d'arbres et/ou d'une haie. L'entrée est matérialisée par un portail métallique à deux ventaux monté sur des piliers de pierre.

Typologie des sépultures



Photo 1: Tombe pour soldat européen

Les monuments placés sur les sépultures des cimetières militaires français sont de quatre types :

- croix latine pour les chrétiens et d'une manière générale pour tous les Européens (voir photo 1).
- stèle rectangulaire, marquée de l'étoile de David, pour les tués de confession juive. L'étoile de David est encadrée de deux lettres en hébreu, acronyme de « ici est enterré ». Le sommet décrit un arc de cercle (voir photo photo 3).
- stèle pour musulman, couronnée par une découpe en forme d'arc outrepassé. En haut, un croissant de lune enserrant une étoile à cinq branches, rappelle les cinq piliers de l'islam. Il surmonte l'un des textes suivants, en arabe : « Qu'Allah accorde sa miséricorde », « Ceci est la tombe du rappelé à Dieu », ou « Ici repose », « Pour cet homme qui est mort », ou encore un verset du Coran. Ce texte est gravé dans la stèle au-dessus de la plaque nominative. Les tombes sont orientées est-ouest dans les cimetières afin que le défunt soit tourné vers La Mecque. Ce modèle de stèle a été employé pour les défunts non-européens, Africains, Indochinois, quelque soit leur religion (voir photo 2).
- stèle rectangulaire pour libre-penseur, agnostique. Le sommet décrit un arc de cercle. La France est le seul pays dans ce cas.

Les stèles des cimetières français ont d'abord été fabriquées en ciment armé. Résistant mal aux intempéries, elles sont remplacées par des croix fabriquées dans un mélange de ciment, de plastique et de



Photo 2: Tombe musulmane

poussière de marbre. Un emplacement est ménagé pour une plaque, généralement en matière plastique. Leur hauteur est de 75 à 80 cm, pour une largeur de 45 à 50 cm.

Les tombes sont individuelles. On observe cependant quelques tombes contenant plusieurs corps.



Photo 3: Tombe juive

$Les\ plaques$

Chaque stèle funéraire porte une plaque sur laquelle sont indiqués le nom et le prénom du défunt, son unité, son grade, la date de son décès (lorsqu'elle est connue), et la mention « Mort pour la France ».

Le numéro de la tombe est indiqué dans un angle. De nombreuses plaques sont incomplètes. D'autres portent des mentions erronées (cf infra).

Certaines sépultures de tirailleurs africains ne portent pas la mention de l'unité du défunt, mais le nom de leur bureau de recrutement et leur numéro matricule.

Dans la nécropole de Cerny-en-Laonnois, les combattants russes reposent sous des stèles en forme de croix latine. Leurs plaques comportent le nom, parfois le prénom, l'unité et la date de leur mort. La mention « Mort pour la patrie » est inscrite.

III. LES CIMETIÈRES ALLEMANDS



Photo 4: Tombe allemande

Depuis 1919, le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK), ou Commission allemande des sépultures de guerre, est chargé de l'entretien des cimetières militaires allemands. Il opère en France à partir de 1926. Les cimetières allemands sont sous tutelle administrative française jusqu'en 1966. Depuis, le VDK les gère directement.

Lors de la création des cimetières militaires allemands, des croix en bois recouvertes d'une couche de bitume sont utilisées. Une plaque métallique d'identification est clouée dessus. La plupart sont remplacées, dans les années 1950-1960, par des croix en alliage de fonte et d'aluminium ou en pierre, grès ou schiste. Si la couleur grise domine (voir photo photo 4), il existe des tombes avec des croix blanches.

Chaque croix concerne quatre soldats, disposés à raison de deux par face. Le nom et le prénom des soldats sont gravés dans la croix. Chaque nom est suivi du grade et de l'arme du soldat, par exemple pionnier ¹, grenadier, mousquetaire, etc, du grade.

1. Les pionniers correspondent au génie de l'armée française. Il s'agit de l'arme chargée des travaux, sur le champ de bataille comme à l'arrière de celui-ci.

Le numéro de la rangée et le numéro du corps sont indiqués à la base de la croix.

Les tombes de soldats juifs consistent en une dalle rectangulaire, terminée par un arc de cercle. Une étoile de David est gravée en haut.

Les cimetières sont ombragés. Des arbres poussent sur les côtés et au milieu des tombes.

IV. LES CIMETIÈRES BRITANNIQUES



Photo 5: Tombe britannique

La Commonwealth War Graves Commission (CWGC) gère les cimetières et tombes britanniques.

Les cimetières britanniques sont souvent de petite taille. On trouve également des petits groupes de tombes dans les cimetières militaires et civils français. Par exemple, les tombes britanniques de la nécropole de Craonnelle sont dispersées individuellement ou par très petits groupes.

Les stèles sont en calcaire (voir photo photo 5). Le symbole religieux désiré par la famille est gravé : croix, étoile de David, symbole musulman. Chaque famille a eu la possibilité de faire graver une épitaphe, d'une longueur maximale de 66 intervalles lettrés. Des épitaphes stéréotypées ont été composées, comme « Pour Dieu, le roi et le pays ». Pour les inconnus, il s'agit de « A soldier of the Great War. Know undo god. » (« Un soldat de la Grande Guerre. Connu seulement de Dieu. »)

Les cimetières sont limités par un mur, éventuellement une haie.

V. Les cimetières italiens

Le cimetière italien du Chemin des Dames se trouve à Soupir.

Les tombes sont alignées dans des rectangles délimités par des murets hauts de quelques centimètres, en pierres peintes en blanc. Les croix, blanches, sont érigées sur le muret. Le nom du soldat est indiqué sur une plaque apposée à la base de la croix (voir photo photo 6 page page 5).

Au milieu de l'allée centrale, au pied d'un drapeau italien, un bloc supporte un livre en pierre sur lequel sont gravés les faits d'armes du 2ème corps d'armée italien.

Au fond, un piédestal supporte une sculpture dédiée par les femmes italiennes aux soldats morts en France.

VI. QUELQUES SÉPULTURES PARTICULIÈRES

Nous nous sommes limités aux cimetières français. Certaines tombes recueillent les restes de plusieurs soldats. Nous en avons relevé deux dans le cimetière de Cerny-en-Laonnois : les tombes 1393 et 1466.

La tombe 1393 abrite les corps de quatre soldats du 97° RI morts le 11 juin 1917. Deux sont inconnus. Les autres sont Albert Guegen et Henri Fagen. La lecture du Journal des Marches et Opérations (ou JMO) du 97° RI révèle pour la période du 1° au 15 juin 1917, la mort de Albert Guegen, soldat de la $10^{\rm ème}$ compagnie, et de Henri Désiré Facon, soldat à la $3^{\rm ème}$ compagnie de mitrailleuses. Ce dernier est né le 6 janvier 1896 à Sailly-sur-Lys (Pas de Calais).

La tombe 1466 contient les corps du capitaine Lacôme d'Estalenx, du sous-lieutenant Dartiguelongue et du soldat de seconde classe Pedeboscq, du 234e régiment d'infanterie. Il est vraisemblable qu'il n'a pas été possible de séparer les restes de ces trois hommes. Cependant, dans ce cas, ces restes auraient dû être déposés dans l'ossuaire. Il peut s'agir de la volonté de ne pas séparer les hommes tués ensemble. Le 9 juillet 1917, le 234e régiment d'infanterie occupe le secteur de la Sucrerie de Cerny. Le 14 juillet, à 20 heures, les Allemands déclenchent un violent bombardement à la jonction du 234^e RI et du 5^e RI, immédiatement suivi d'une attaque menée sur le front du 5e bataillon du 234e. Les 17e et 18e compagnies, attaquées de front, sont tournées par la gauche et encerclées. Le régiment perd le contact avec elles. Le 15 juillet, à 7 heures, le commandant du 5^e bataillon informe le régiment que les 17^e et 18^e compagnies ont été anéanties ou capturées. Le capitaine Lacôme d'Estalenx et le sous-lieutenant Dartiguelongue font partie des hommes qui ont formé des îlots de résistance, îlots défendus jusqu'à la mort. Le 234e perd dans cette action 3 officiers tués, 5 blessés, 6 disparus, 61 hommes de troupe tués, 152 blessés et 342 disparus. Ces pertes, 569 hommes, sont à rapprocher de l'effectif théorique du bataillon en 1917, 750 hommes...

La tombe 1897 contient les corps de deux artilleurs du 105e régiment d'artillerie lourde. Depuis le 20 mars 1917, la 8^e batterie du 5^e groupe du 105^e RAL occupe une position près du village de Moulins. Les quatre pièces de la batterie sont installées sur des plateformes, et sont donc dispersées. Le 13 mai, à 16h30, la batterie effectue un tir de réglage puis un tir d'efficacité sur une position allemande. Elle est alors contrebattue par l'artillerie allemande. Un obus tombe sur la position d'une des pièces, tuant cinq hommes et en blessant quatre. Six hommes qui se sont portés à leur secours en dépit du bombardement sont cités à l'ordre du régiment pour leur courage. Deux artilleurs, Pichon et Brunet, sont inhumés dans la tombe 1897. Un troisième, Magaud, occupe la tombe voisine (1898). Armand Bidault

est inhumé dans son village natal d'Ancy-le-Franc (Yonne). L'emplacement de la tombe du cinquième, Pierre Joseph Merle, est inconnu.

La tombe **1434** est celle d'un soldat dont seul le nom de famille est inscrit : Merquin. Aucune information n'a pu être trouvée sur lui. La plaque de sa stèle ne mentionne que ce nom de famille et le numéro de la tombe.

Dans le cimetière de Craonnelle, la tombe (numéro **655**) porte simplement un nom : Bamko, accompagné des indications suivantes : « Cine 1012 ». Il apparaît après une recherche sur le site « Mémoire des hommes » qu'il s'agit de Seydi Bamko, de la classe 1915, recruté à Kolda, ville du sud du Sénégal. Soldat à la première compagnie du 64^e bataillon de tirailleurs sénégalais, il disparait le 16 avril 1917 dans les combats du ravin de Vaucelles, près de Vauxaillon. Les 16 et 17 avril, 53% des effectifs de la 1^{ère} compagnie du 64^e BTS sont tués, blessés ou disparus (75 % des Européens, 50 % des Africains). Il faut y ajouter 48 hommes évacués en raison de pieds gelés provoqué par leur séjour dans des tranchées humides par des nuits glacées. Seydi Bamko fait partie des 4 disparus de sa compagnie lors de ces combats. Son corps, précédemment inhumé à Vaucelles, est ultérieurement déplacé dans la nécropole nationale de Craonnelle.

La tombe **369** du cimetière militaire de Craonnelle porte une mention incomplète. Après le nom et le prénom de Lagarde Jean, figure la mention suivante « 1900 — BUR 1203 ». Une recherche sur le site Mémoire des hommes permet de conclure qu'il s'agit de Jean Lagarde, né le 3 septembre 1880 à Mouillac (Gironde), tué à l'ennemi le 14 octobre 1914 à Craonne. Il appartenait à la classe 1900. Incorporé au 57^e régiment d'infanterie, il portait le numéro 1203 au recrutement de Libourne.

VII. LES CIMETIÈRES DU CHEMIN DES DAMES

A. Français

- Cerny-en-Laonnois:
 - emplacement :
 - $-31\ 515\ m^2$
 - 5 204 morts dont 54 Russes
 - 2 366 Français dans l'ossuaire
 - 2 818 tombes
- Craonnelle :
 - $-10~897~{\rm m}^2$
 - -- 3 936 morts dont 24 Anglais et deux Belges
 - 2 052 tombes
 - 1 884 corps dans l'ossuaire
- Soupir 1
 - $-27~773~{\rm m}^2$
 - 7 808 corps dont un Belge et un Russe
 - 4 720 tombes
 - 2 822 corps dans l'ossuaire et 266 en fosses collectives
- Soupir 2
 - $-13\ 180\ \mathrm{m}^2$
 - 2 829 corps, dont 2 251 de la Grande Guerre, dont 27 Russes, deux Britanniques, un Allemand
 - 250 corps dans l'ossuaire
 - 2 546 tombes
- Berry-au-Bac

- 11 132 m²
- 9 972 corps de 1914-1918, dont 30 Britanniques, 6 Russes et un Belge
- 2 334 tombes
- 1 958 Français dans l'ossuaire
- Œuilly
 - -6613 m^2
 - 1 159 corps
- Pontavert
 - $-24~520~{\rm m}^2$
 - 6 815 corps, dont 64 Britanniques, 54 Russes
 - 5 451 tombes
 - 1 364 corps dans l'ossuaire
- Vailly-sur-Aisne
 - $--9 141 \text{ m}^2$
 - -- 1 576 corps, dont 1 559 de la Grande Guerre
- Vauxaillon
 - $--8911 \text{ m}^2$
 - 2 078 corps, dont 1 919 de la Grande Guerre
 - -1467 tombes
 - 611 corps dans l'ossuaire
- Braine
 - $-16~095~{\rm m}^2$
 - -- 1 583 corps
 - 1 088 tombes
 - 495 corps dans l'ossuaire
- Crouy
 - -6026 m^2
 - 2 994 corps, dont 2 991 de la Grande Guerre, dont 50 Britanniques 1 518 tombes 1 476 corps de Français dans l'ossuaire

B. Allemands

- Cerny-en-Laonnois
 - $--\ 7\ 256\ corps$
 - 3 533 tombes
 - 3 993 corps dans l'ossuaire
- Soupir
 - -- 11 089 corps
 - 5 134 tombes individuelles et collectives
 - $--\,$ 5 955 corps dans l'ossuaire
- Veslud
 - 1 704 corps en tombes individuelles
- Vauxbuin
 - $-14~320~{\rm m}^2$
 - 9 229 corps
 - 3 672 tombes
 - 5 557 corps dans l'ossuaire

Il existe sept autres cimetières allemands dans la région, mais ils se trouvent à plus de $15~\rm km$ du Chemin des Dames.

$C.\ Britanniques$

Les Britanniques combattent sur le Chemin des Dames en septembre 1914 puis en juillet 1918.

- Vendresse
 - 728 corps
- Vailly-sur-Aisne
 - 677 corps, dont un Canadien, un Français et un Allemand
- La Ville-au-Bois-lès-Pontavert
 - -1700 m^2

- 564 corps, dont un Néo-Zélandais
- Soupir
 - 36 tombes

D. Italien



Photo 6: Tombe italienne

Un corps d'armée italien combat sur le Chemin des Dames en 1918. 592 soldats italiens sont inhumés dans le cimetière italien de Soupir.

E. Danois

Ce petit cimetière se trouve à Braine. Les 79 soldats inhumés sont originaires du Schleswig-Holstein. Cette région danoise a été annexée par la Prusse après la guerre de 1864.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE:

- Biraben (Anne), Les Cimetières militaires en France. Architecture et paysage, Paris, L'Harmattan, 2005, 216 p. (Histoire et idées des arts)
- Flucher (Guy), Le Chemin des Dames. Du champ d'honneur...au champ des morts, Louvier, Ysec Ed., 2011, 128 p.
- Grive-Santini (Catherine), Guide des cimetières militaires en France, Paris, Le Cherche-Midi Éditions, 1999, 212 p. (Guides)

Le service éducatif fournit une aide aux enseignants désirant préparer une visite sur le Chemin des Dames. L'enseignant chargé de ce service, Philippe Quérel, peut être contacté à l'adresse suivante : Philippe.Querel@ ac-amiens.fr. Des informations et des documents téléchargeables sont disponibles sur la page du service éducatif (http://www.caverne-du-dragon.com/) du site internet de la Caverne du Dragon.

Principales abréviations présentes dans les stèles des cimetières militaires français du Chemin des Dames

A.M.C. Groupes d'auto-mitrailleuses et d'autocanons

A.S. Artillerie d'assaut

A.S/1 Artillerie d'assaut (1er groupe)

A.T. Artillerie de tranchée

B.C.A. Bataillon de chasseurs alpins

B.C.P. Bataillon de chasseurs à pied

B.M.C. Bataillon de marche colonial

B.T.A.M. Bataillon de troupes auxiliaires marocaines

B.T.I. Bataillon de tirailleurs indochinois

B.T.M. Bataillon de tirailleurs malgaches (ou marocains)

B.T.S. Bataillon de tirailleurs sénégalais

B.T.S. ou B.T.So. Bataillon de tirailleurs somaliens

B.T.T. Bataillon de tirailleurs tunisiens

B.T.Z. Bataillon territorial de zouaves

D.E.S. Direction des étapes et services

D.T.M.A. Direction des transports militaires aux armées

Etrang. Régiment de la Légion étrangère (ex. 2° Etrang.)

R.A. Régiment d'artillerie

R.A.C. Régiment d'artillerie de campagne

R.A.C.P. Régiment d'artillerie de campagne portée

R.A.L. Régiment d'artillerie lourde

R.A.L.A. Régiment d'artillerie lourde d'armée

R.A.L.C. Régiment d'artillerie lourde courte

R.A.L.G.P. Régiment d'artillerie lourde à grande puissance

R.A.L.L. Régiment d'artillerie lourde longue

R.A.L.P. Régiment d'artillerie lourde puissante

R.A.L.T. Régiment d'artillerie lourde à tracteurs

R.A.L.V.F Régiment d'artillerie lourde sur voie ferrée

R.A.P. Régiment d'artillerie portée

R.A.P. Régiment d'artillerie à pied

R.A.S. Régiment d'artillerie d'assaut

R.A.T. Régiment d'artillerie de tranchée

R.A.T. Réservistes territoriaux

R.E.I. Régiment étranger d'infanterie (Légion étrangère)

R.F.M. Régiment de fusiliers marins

R.I. Régiment d'infanterie

R.I.C. Régiment d'infanterie coloniale

R.I.C.M. Régiment d'infanterie coloniale du Maroc

R.I.T. Régiment d'infanterie territoriale

R. MARCHE ETRANG. Régiment de marche de la Légion étrangère R.T.A. Régiment de tirailleurs algériens

R.M.Z. Régiment de marche de zouaves

R.M.Z.T. Régiment mixte de zouaves et de ti-

R.M.T. Régiment de marche de tirailleurs

R.T.M. Régiment de tirailleurs marocains

R.Z. Régiment de zouaves

S.I.M. Section d'infirmiers militaires

S.T.M. Section transport de matériel

T.E.M. Train des équipages militaires

Remarques:

Bataillon ou régiment de marche : unité constituée le temps d'une campagne à partir d'éléments prélevés sur d'autres unités.

Génie: Le génie est l'arme chargée des travaux. Les régiments du génie n'agissent pas en tant que tel. Les compagnies des régiments du Génie sont détachées dans les divisions d'infanterie, les corps d'armée en fonction des besoins et de la composition réglementaire de ces formations.

Artillerie: La mention C/L (court/long) dans le nom des régiments d'artillerie correspond à la longueur du tube des pièces équipant le régiment (ex. canon de 155 C modèle 1881-1912 de Bange-Filloux; canon de 105 L modèle 1913 TR Schneider).

L'artillerie de campagne correspond aux régiments d'artillerie incorporés dans les divisions d'infanterie du début de guerre, équipés alors de pièces de 75 mm. Ils reçoivent ensuite des pièces de 105 mm. Les autres régiments sont généralement affectés aux corps d'armée ou aux armées.

Le terme d'artillerie lourde s'applique aux unités dotées de pièces d'un calibre égal ou supérieur à 155 mm. L'artillerie lourde sur voie ferrée est équipée essentiellement de pièces d'artillerie provenant des stocks de la Marine. Le poids de la pièce dépasse fréquemment les 40 tonnes, le poids des projectiles les 300 kg, pour une portée de l'ordre de 15 à 30 000 mètres. Ces pièces sont montées sur des affûts installés sur des wagons de chemin de fer spécialement aménagés.

L'artillerie d'assaut correspond aux chars.